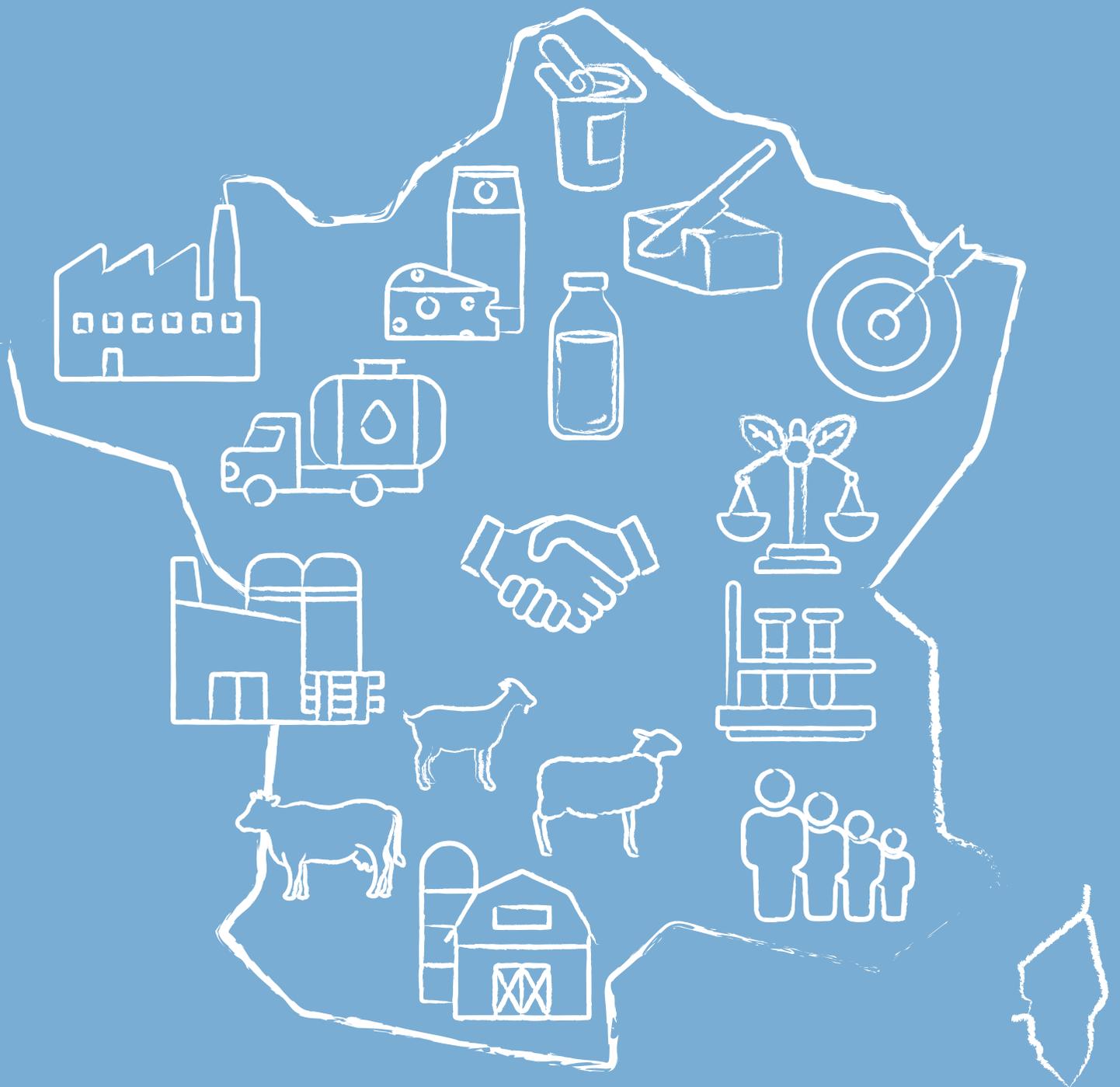


Rapport d'activité 2023



la coopération
laitière

Index

1 Édito

2 Chiffres-clés

4 Actualités : temps forts 2023

6 Organisation du réseau

8 Service Atla

9 Panorama social 2023 :

- Cadre général
- Les actions spécifiques au sein de La coopération laitière
- Les actions développées en commun avec la FNIL
- Les actions partagées au sein de la Coopération Agricole et du secteur alimentaire

12 Conduite d'élevage :

- Alimentation, santé, logement et traite
- Bien-être animal

14 Qualité, Hygiène, Sécurité et information des consommateurs :

- Qualité du lait
- Démarches qualité filière
- Segmentation : AOP AOC, AB, sans OGM, pâturage
- Segmentation : Montagne

20 Environnement Amont

Enjeux environnementaux et climatiques

21 Data

Politique de gestion des données

22 Vie coopérative

Enjeux d'attractivité et de renouvellement des générations

24 Sciences et Techniques

Sciences et techniques au service des coopératives

Édito



Pascal LE BRUN

Président de La coopération laitière

2023 aura connu son lot de tumultes. Fort heureusement aussi, nous retiendrons des moments de ferveur et d'engagements collectifs autour des enjeux du lait et de notre modèle coopératif.

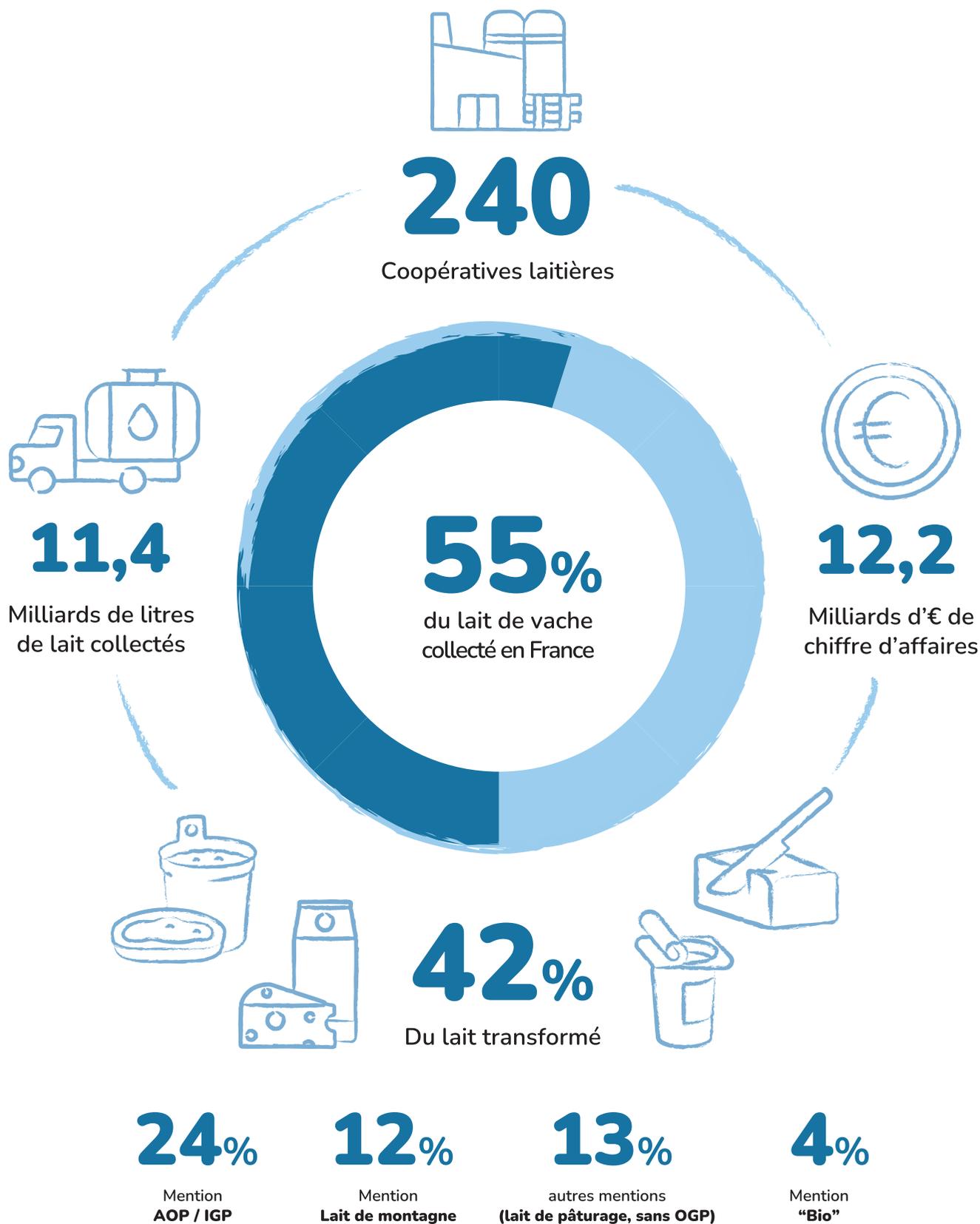
Durant cette année, le contexte géopolitique, climatique, sanitaire et économique n'a en effet pas épargné notre secteur. Il a fallu s'adapter à une inflation sans pareille qui a perturbé les équilibres économiques et balayé le pouvoir d'achat des Français, engendrant des changements de comportements inédits chez les consommateurs.

Dans ce contexte de tensions multidimensionnelles, nous avons su montrer notre capacité d'adaptation et de résilience inhérente à notre modèle coopératif. Nous sommes restés engagés dans les défis qui sont devant nous :

- **Gagner en attractivité** pour assurer le renouvellement des générations qui fragilise notre secteur. C'est la condition si nous voulons maintenir un tissu laitier dans nos régions et assurer la souveraineté alimentaire française. Le défi d'être plus attractif et d'attirer des jeunes est primordial et concerne autant nos exploitations que nos coopératives.
- **Créer de la valeur.** Nos attentes sont fortes et portent notamment sur la stabilisation réglementaire autour de nos enjeux qu'ils soient économiques, environnementaux ou sociétaux. Nous attendons le soutien de notre modèle coopératif, de notre filière et de nos outils de production et de transformation par les pouvoirs publics, les citoyens et des consommateurs français.
- **Conduire les transitions** économiques, environnementales et sociétales. Nous y sommes investis et c'est une condition sine qua non à une chaîne alimentaire souveraine, durable et responsable.

L'année 2023 a été mise à profit de ces enjeux pour construire et contribuer à des solutions concrètes, pour accompagner, représenter et défendre les coopératives, notre modèle et notre belle filière laitière française auprès de toutes nos parties-prenantes. En 2024, nous allons maintenir le cap et se doter d'un plan stratégique à 5 ans, efficace et ambitieux.

Le poids de La coopération laitière dans l'agroalimentaire français



Le poids de La coopération laitière dans la filière laitière



52 500

Associés coopérateurs
producteurs de lait



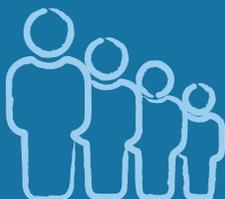
1 sur 2

producteur est adhérent
à **1 coopérative**
laitière



22 800

Points de collecte



2 350

Jeunes producteurs
de lait accompagnés
par une coopérative
dans son installation



2,7

Milliards d'€ à
l'export
30% du CA total



23 100

Salariés

Actualités : temps forts 2023



JANVIER

Tournée régionale annuelle

De décembre à février



MARS

Journée des adhérents

Une journée d'animation du réseau sur la « collecte en coopérative laitière » qui a réuni une vingtaine d'adhérents



MAI

Comités Bio de La coopération laitière

4 comités réunis dans l'année : 3 février, 18 avril, 9 juin, 23 octobre



FÉVRIER

Salon de l'Agriculture

Plus de 50 rencontres avec des personnalités politiques et institutionnelles.



AVRIL

Les journées laitières

Deux jours d'ateliers avec les adhérents sur des enjeux d'actualité et une table-ronde avec nos parties prenantes « Comment répondre à la volatilité des consommateurs? »



JUIN

Restitution d'enquête sur la collecte laitière aux coopératives du grand ouest

Visite du site LORCO de Pont-Scorff



JUILLET

Comités techniques de La coopération laitière

4 comités réunis dans l'année : 7 février, 11 mai, 4 juillet et 12 octobre



SEPTEMBRE

Conférence de presse annuelle à Paris

Le 7 septembre, 15 journalistes présents/Dossiers actualité, décarbonation et bien-être animal



NOVEMBRE

Participation à l'assemblée de section maïs et sorgho de l'UFS

Intervention sur la thématique de la décarbonation



SEPTEMBRE

Conférence de presse au SPACE

À Rennes, 8 journalistes présents/dossier REUT, PLOA



OCTOBRE

Sommet de l'élevage de Clermont-Ferrand

Du 3 au 6 octobre, Implication du Criel dans l'organisation de la « Soirée raclette » du salon



DÉCEMBRE

Congrès de La coopération agricole à Dijon

Assemblée statutaire de La coopération laitière le 12 décembre

Organisation du réseau

Un comité régional au cœur de la filière laitière Grand-Ouest

Pionnière de la création de comités régionaux dès 2022, les coopératives laitières de Bretagne, Normandie et Pays de la Loire adhérentes de La Coopération Agricole, ont ouvert la voie à une nouvelle organisation régionale. Les représentants élus et cadres des coopératives laitières de Bretagne, Normandie et Pays de la Loire constituent le comité régional ouest. Christophe MIAULT en est le président.

En 2023, ce comité s'est investi dans :

- la gestion opérationnelle des crises causées par la tempête CIARAN, comme les épisodes hivernaux, pour faire reconnaître les spécificités des activités laitières
- le lancement des projets treinnaux des 2 centres interprofessionnels. CILOUEST et CRIEL Normandie Lait financés par 2 CVO Régionales
- la gouvernance des laboratoires en charge du paiement du lait, LILANO et MyLab

Stratégie collective

Le groupe « collecte » composé des responsables collecte et froid ferme des coopératives laitières du grand ouest a tenu sa réunion annuelle le 13 juin 2023 à Pont-Scorff (56).

La restitution de l'enquête annuelle portant sur l'organisation de la collecte et la gestion du froid ferme, mise en place en 1975 et poursuivie sans interruption depuis a été au centre des travaux. Avec 100 % des coopératives laitières du grand ouest y participant pour une collecte de 6,3 milliards de litres de lait, l'enquête est unique en son genre. Les résultats étaient notamment les rapports RSE de la filière.

Stratégie de production

Deux rencontres de la commission production Grand Ouest ont réuni les directrices et directeurs production des coopératives laitières du grand ouest en 2023 à Rennes (28/03 et 16/11).

Parmi les sujets évoqués sous l'angle régional : l'accompagnement des élevages en difficultés, la gestion de crise bien-être animal, la tempête Ciaran, les dispositifs régionaux bas-carbone...



LA COOPÉRATION AGRICOLE
OUEST



Echanges avec tous les acteurs de la filière régionale lait bio

La coopération laitière participe, aux côtés des coopératives concernées, à la commission interprofessionnelle laitière biologique du Grand-Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire et Normandie). Cette instance, réunie les 14 mars et 21 novembre 2023, est un lieu de partage d'informations entre les 3 collèges du Cilouest et du Criel Normandie Lait, les interprofessions bio régionales, les structures régionales du réseau FNAB et Biolait. Les échanges ont porté sur la conjoncture de la filière, les actions nationales conduites et la thématique du veau laitier avec une visite de la ferme des Bouviers en novembre. L'Observatoire lait bio du Grand-Ouest, financé en partie par les deux Criels, a également été mise à jour.



Structuration de la région Hauts-de-France

La coopération laitière a mis en place en mai 2023 un comité régional lait HDF qui regroupe les représentants élus et administratifs des coopératives laitières de Hauts-de-France. Luc VERAEGHE a été désigné président de ce comité régional nord.

Réuni la première fois en juin 2023 pour son installation, le comité a priorisé les enjeux. Il se réunira au minimum trois fois par an. Un « book coop » sera instauré pour faciliter le partage d'informations entre les coopératives.



Création du comité régional lait Auvergne-Rhône-Alpes

Le 13 novembre 2023 dernier est créé à Aubière le Comité Régional-Auvergne-Rhône-Alpes de La coopération laitière. Sébastien Courtois en est élu président et succède ainsi à Jean Michel Javelle. Jérémie Bosch en est l'animateur et devient salarié de La coopération laitière. Il intègre l'équipe opérationnelle sous l'autorité de Carole Humbert.

Sébastien Courtois devient également le représentant régional au conseil d'administration de La coopération laitière pour la région Sud Est Rhône-Alpes.

Une animation spécifique autour d'une dynamique des coopératives laitières du Cantal

La FDCL 15 a souhaité en 2023 redynamiser son activité. Un projet en lien avec INRAE et d'autres partenaires est en cours de construction. Ce projet vise à analyser la diversité microbienne des producteurs coopérateurs et d'analyser quelle serait la meilleure utilisation possible pour la transformation fromagère.

Le comité régional lait AURA s'investit dans la charte d'avenir bovin lait du CRIEL AMC

Le comité régional s'est fortement mobilisé au sein du CRIEL AMC pour la mise en place d'un cadre associatif qui soit éligible à l'exonération fiscale. Ce cadre permet de recevoir des dons pour constituer un fonds collectif en soutien à l'installation des jeunes producteurs laitiers.

Organisation de la soirée « filière laitière » au Sommet de l'Élevage

Le comité régional s'est impliqué avec le CRIEL AMC pour organiser la soirée raclette : première soirée « filière laitière » au Sommet de l'Élevage.

Cette soirée qui a clôturé une journée « Montagne » a pu faire émerger notre filière laitière comme une filière majeure qui prend de l'ampleur au Sommet de l'Élevage. Avec plus de 1000 participants, cette soirée a illustré avec brio, la place de la filière laitière à ce salon. Rendez-vous pour l'édition 2024 !



Service ATLA

Une expertise mutualisée au service des coopératives laitières

ATLA, Association de la Transformation Laitière Française est un service d'expertises mutualisés entre La FNIL (Fédération Nationale de l'Industrie Laitière privée) et La coopération laitière. Elle réunit 9 personnes au sein de 3 services :

- **Service économique**
- **Affaires sociales et formation**
- **Affaires techniques, réglementaires et scientifiques**

Les équipes sont en contact permanent avec les transformateurs laitiers.

Pour établir des positions communes :

- Recueil des position, synthèse, recherche des consensus ou compromis (essentiellement à partir de réunions professionnelles ou de consultations écrites).
- Rôle de « gardien du patrimoine des transformateurs laitiers » face aux évolutions divergentes et aux diversifications.
- Rôle de maintien de cohérence entre les différentes familles professionnelles laitières.

Porter ces positions auprès des organismes (privés et publics) nationaux, communautaires ou internationaux :

- Au sein des organisations de l'agro-alimentaire.
- Face aux pouvoirs publics français et européens.
- Face aux grandes organisations internationales : Fil et Codex.

Rendre compte aux adhérents des 2 fédérations du suivi des missions précédentes.



Panorama social 2023 :

L'évolution du cadre général

Après les crises sanitaires impactant fortement l'économie mondiale en 2020 et 2021, les années 2022 et 2023 ont été marquées par la guerre en Ukraine, la crise énergétique et la hausse de l'inflation.

En 2023, l'inflation moyenne s'est établie à + 4,9 %, contre + 5,2 % en 2022, sur un niveau encore exceptionnel, qui devrait refluer avec un niveau prévisionnel à + 2,3 % en moyenne annuelle à fin 2024.

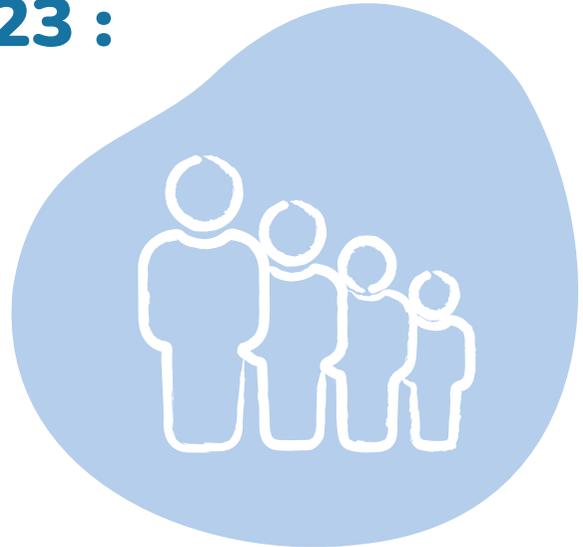
L'année 2023 a également été marquée par plusieurs réformes, dont notamment :

- La loi n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 instaurant la nouvelle réforme de retraites, ayant en particulier pour conséquences le recul de l'âge légal de départ à la retraite et une modification des modalités de prise en compte de la pénibilité au travail ;
- La loi n° 2023-1107 du 29 novembre 2023 portant transposition de l'accord national interprofessionnel relatif au partage de la valeur au sein de l'entreprise qui vise à généraliser les dispositifs de partage dans les PME et renforce les obligations de négociation sur le sujet dans les plus grandes structures ;
- La loi n° 2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi transformant l'opérateur Pôle Emploi en France Travail et instaurant, à échéance 2025, une inscription généralisée des demandeurs d'emploi auprès de cette structure et la conclusion d'un contrat d'engagement.

Les actions spécifiques, au sein de La Coopération Agricole Laitière

Nous pouvons notamment souligner :

- La conclusion d'une nouvelle convention nationale d'objectif de prévention, pour une durée de 4 ans, conclue en septembre 2023, couvrant l'ensemble de la branche des coopératives agricoles laitières et des coopératives fruitières de l'Ain, du Doubs et du Jura. Pour mémoire, la convention nationale d'objectif de prévention signée par la Coopération Agricole Laitière, les partenaires sociaux et la CCMSA permet aux coopératives laitières, appartenant ou pas à un groupe, avec un effectif inférieur à 200 ETP, qui souhaitent s'engager dans une démarche de préven-



tion des risques professionnels, de se faire accompagner techniquement et financièrement par la MSA.

- Les premiers travaux techniques concernant le maintien du régime de prévoyance spécifique aux coopératives fruitières de Franche-Comté, qui grâce à une forte mutualisation, permet aux employeurs de proposer des garanties très intéressantes et de protéger leurs salariés contre les aléas de la vie. Elles disposent ainsi d'un outil important, à conserver, d'attractivité et de politique RH, en prévision de l'abrogation de leur Convention collective à fin décembre 2024.

Les actions développées en commun avec la FNIL

Les commissions sociales de La Coopération Agricole Laitière et de la FNIL ont poursuivi, au sein d'ATLA, le développement de leur concertation et de leurs actions communes permettant notamment :

- La conclusion d'un accord salarial pour la transformation laitière, applicable au 1^{er} janvier 2023 et signé par quatre organisations syndicales ;
- La conclusion d'un accord de méthode en date du 05 avril 2023 portant création de la convention collective nationale de la transformation laitière, qui instaure un groupe de travail paritaire en charge de réaliser un état de lieux des principales dispositions issues de deux CCN et préparer l'accord constitutif de la nouvelle branche de la transformation laitière. Les travaux initiés fin 2023 se poursuivront jusqu'à mars 2026.
- La prorogation, par avenant du 26 septembre 2023, jusque fin 2024, de l'accord du 29 juin 2017 sur la prévention de la pénibilité et le bien-être au travail dans la transformation laitière, la réforme des

- retraite et ses nombreux décrets d'application ayant été publiés tout au cours du 2nd semestre 2023 ;
- La poursuite de la veille et de l'analyse des mesures sociales, pour informer et accompagner les entreprises sur les impacts des dernières réformes sociales ;
- La réalisation et la présentation aux entreprises et partenaires sociaux des résultats de l'enquête annuelle des données sociales dans la transformation laitière.

Plus particulièrement, ATLA, qui assure le pilotage des travaux du groupe formation, a :

- Démarré l'ensemble des travaux nécessaires au renouvellement au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) des 4 CQP laitiers enregistrés en 2021 (conducteur de machine, encadrant opérationnel, conducteur de ligne et pilote d'installation automatisée). ATLA a organisé 22 commissions techniques d'évaluation sur site (coordination des 13 projets CQP avec les entreprises et organismes de formation, recherche de Présidents...) et le jury paritaire national a délivré 143 diplômes en 2023, chiffre en légère baisse par rapport à 2022 qui s'explique par l'échéance de l'enregistrement au RNCP de l'ensemble des CQP transversaux du secteur alimentaire, et le retard dans la demande de renouvellement de cet enregistrement ;
- Œuvré activement au déploiement de la nouvelle certification de la transformation laitière, le Titre à finalité professionnelle Fromager, en partenariat avec l'ANFOPEIL et le Réseau des ENIL. Ainsi, en plus des actions de communication ayant permis de faire la promotion du dispositif, un travail important a été mené au cours de l'année pour la constitution et le suivi des premiers stagiaires. Ceux-ci ont été diplômés en 2023 et constitueront la première cohorte, sur les deux nécessaires pour la demande d'enregistrement de la certification au RNCP, pour obtenir par la suite son ouverture à l'apprentissage.
- Procédé à l'accrochage et au suivi des CQP délivrés par la transformation laitière depuis 2021 auprès de la Caisse des dépôts et consignations, en lien avec la mise en place du passeport d'orientation, de formation et de compétences.
- Participé activement à défendre les intérêts de la

transformation laitière au sein d'OCAPIAT, aux côtés de la production maritime et de la production agricole (Comité Employeurs/CA – Commission Paritaire Sectorielle SA – Comités Paritaires Régionaux – GTP PIC) ;

- Mené une démarche volontariste au sein de l'OPCO, en collaboration avec l'ANFOPEIL, pour faire intégrer au catalogue TPE/PME « Offre Régionale », les formations sur les technologies fromagères, l'optimisation de l'eau, le nettoyage et l'éco-conception, et offrir ainsi aux entreprises, peu importe leur taille, un dispositif d'ingénierie de formation et d'ingénierie financière supplémentaire.
- Participé aux travaux ayant abouti à la conclusion d'un avenant à l'accord du 1er décembre 2020 sur la formation professionnelle dans le secteur alimentaire, ouvrant des dispositifs de financement complémentaires à ceux prévus par la loi, notamment au bénéfice des entreprises de plus de 50 salariés. En effet, la collecte de la contribution conventionnelle annuelle et le report des fonds non utilisés depuis 2021, notamment en lien avec la crise Covid, ont permis, entre autres, de mettre en place en 2023 :
 - une prise en charge pour les entreprises de plus de 50 salariés inscrivant des salariés aux formations du catalogue « Offre régionale » d'OCAPIAT,
 - La prise en charge, dans la limite de 1 800 €, des actions de formation aboutissant à l'obtention d'une certification non inscrite au RNCP, dont le Titre à finalité professionnelle Fromager.
- Avec les partenaires sociaux, au sein de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) Transformation laitière,
 - Déterminé, à trois reprises, les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage pour le secteur laitier transmis à France Compétences ;
 - Réalisé le chantier des correspondances entre les CQP laitiers conformément aux exigences de France Compétences ;
 - Permis le lancement des travaux visant à élaborer une cartographie certifications menant aux principaux métiers de la Transformation laitière.

Les actions partagées au sein de La Coopération Agricole et du secteur alimentaire

En janvier 2023, La Coopération Agricole a conclu un accord interbranche sur l'emploi et l'attractivité des coopératives agricoles et des entreprises de conseil en élevage dans les territoires. Cet accord prévoit notamment :

- La possibilité d'ouvrir une enveloppe des fonds mutualisés relatifs à la participation des employeurs agricoles à l'effort de construction (PEAEC) au bénéfice des salariés des coopératives de moins de 50 salariés.
- La mise en place d'une contribution minimale de 0,2 % sur la masse salariale brute au service des activités sociales et culturelles.

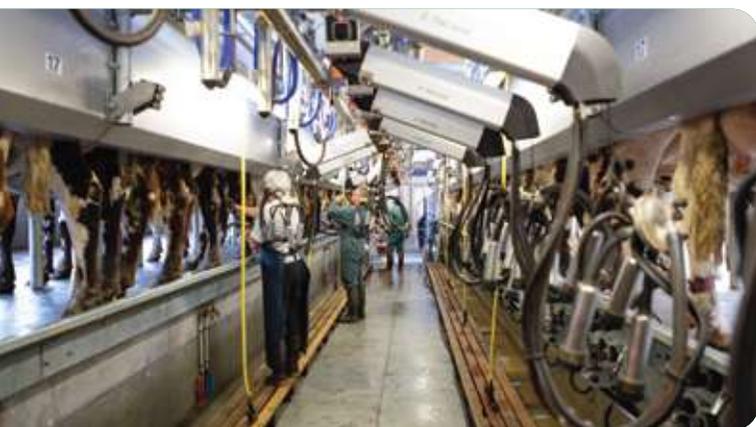
En 2023, La coopération laitière a participé activement aux travaux pour décliner les différents dispositifs conventionnels au cours de l'année.

- L'organisation du séminaire sur l'emploi, la formation et l'attractivité au sein des coopératives agricoles ayant eu lieu en avril 2023. Celui-ci a permis d'identifier les sujets sur lesquels le réseau LCA, au national et en région, pouvait se coordonner pour apporter des solutions aux problématiques d'attractivité.
- Le soutien aux actions menées par La Coopération Agricole, au sein de la CCMSA, pour obtenir des réponses aux difficultés de pénurie de médecins du travail sur les territoires et aussi aux problématiques rencontrées dans leurs relations avec les MSA régionales ;
- La participation active aux travaux de la commission ressources humaines de La Coopération Agricole.
- La participation active aux travaux de l'Observatoire de La Coopération Agricole.



Alimentation, santé, logement et traite

Pour produire du lait de qualité, dans un contexte évolutif, l'acquisition de références scientifiques comme techniques et l'amélioration continue des pratiques demeurent des pièces maîtresses. La coopération laitière au sein des interprofessions apporte son concours de manière active.



Traite et stockage du lait

Parce qu'il s'agit d'une étape-clé pour une production laitière de qualité, La coopération laitière prend une part active aux travaux menés sur la traite et le stockage du lait au niveau interprofessionnel. 2023 s'est concentrée sur la construction d'une Biblio'Traite – plateforme en ligne recensant les ressources sur cette thématique – qui sera mise en service en 2024 et sur le suivi des évolutions réglementaires sur les fluides frigorigènes.



Bâtiments d'élevage

Le programme de recherche appliquée sur les bâtiments d'élevage bovins laitiers, mis en place par le CNIEL à la demande de ses collègues, a produit de nouvelles références techniques en 2023 sur le dimensionnement des logettes et sur l'adaptation des bâtiments au changement climatique. La coopération laitière suit également les travaux du RMT BATICE et a apporté sa contribution à une étude sur les différentes perceptions de l'évolution des bâtiments d'élevage en 2023.



Collecte laitière

La coopération laitière a organisé le 23 mars 2023 une 1^{ère} journée dédiée à la collecte laitière pour ses coopératives adhérentes, avec croisement d'expertises et partage d'expériences. Fort de son succès, elle lancera un observatoire national de la collecte en coopératives laitières en 2024.

En outre, elle apporte sa contribution à divers travaux : à la révision du GBPH collecte aux côtés d'ATLA, au projet inter-filières animales sur la sécurité des hommes et des animaux d'élevage de LCA... et se fait le relai laitier du comité supply chain de LCA.

Alimentation des vaches laitières

La coopération laitière prend part aux travaux inter-professionnels menés sur l'alimentation des animaux. 2023 est marquée par la poursuite de l'implication du Cniel dans les travaux de la plateforme DURALIM, pour une alimentation durable des animaux, dans l'observatoire des flux de matières premières pour l'alimentation animale, ORIFLAM, et la valorisation des données de l'observatoire de l'alimentation des vaches laitières (Cniel-Eliance-Institut de l'élevage).

L'Anicap, associant La coopération laitière, lance un projet d'observatoire de l'alimentation caprine avec Eliance et l'Institut de l'élevage. Il a pour objectif de disposer d'un outil de pilotage de l'alimentation du troupeau, savoir ce que mangent les chèvres et devenir un outil au service des projets de R&D.

Dans le cadre de sa démarche de responsabilité sociétale, France Terre de Lait, la filière bovins lait a engagé un dialogue avec des parties prenantes externes avec un premier sujet de concertation : l'autonomie protéique. Les échanges ont abouti en 2023 à un document de synthèse dont le résumé est indiqué ci-dessous.

Le Cniel et des associations de protection de l'environnement et de la société civile - France Nature Environnement, la Fondation pour la Nature et l'Homme, Humanité et Biodiversité, Commerce Équitable France, CIWF et le WWF - ont mené un dialogue entre 2018 et 2022 autour de l'autonomie protéique des élevages laitiers français. Ce dialogue rejoint par ailleurs les objectifs de la Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI) consistant à éliminer l'importation de produits forestiers ou agricoles contribuant à la déforestation, la dégradation des forêts et la conversion d'écosystèmes naturels. La concertation a abouti à l'identification des principaux bénéfices de l'autonomie protéique en termes environnementaux, économiques et sociaux, en mettant en avant les leviers qui font ou non consensus. L'intégralité du texte est disponible sur le site du Cniel (www.filiere-laitiere.fr) et sur le site de la FNH (<https://www.fnh.org>).

Le projet d'ampleur, Cap'Protéines, terminé en 2023, permet d'apporter de nombreuses connaissances auprès des éleveurs et conseillers sur le développement de l'autonomie protéique dans les fermes.



La Coopération Agricole Luzerne de France et La coopération laitière ont co-organisé une conférence le 10 janvier 2024 sur : La luzerne : quels atouts pour les filières laitières ? Une solution pour concilier compétitivité et transitions. Elle a réuni 36 participants dont 20 à la Maison du lait. Elle a permis une meilleure connaissance mutuelle et marque un renforcement des synergies entre les filières laitières et luzerne, notamment par l'invitation d'un interlocuteur des filières laitières au sein du comité de recherche « aval » de la filière luzerne à partir de 2024.

La coopération laitière poursuit l'accompagnement des coopératives qui continuent d'utiliser le référentiel interprofessionnel pour des produits laitiers de « pâturage » et le cahier des charges français pour des produits laitiers issus d'animaux nourris sans OGM (<0,9%) publié par le Cniel.

Génétique

La coopération laitière participe à l'orientation des projets financés par le Cniel au sein d'ApisGène, structure qui appelle des fonds pour investir, innover et valoriser afin de financer, orienter et définir des programmes de recherche en génomique des ruminants. Une newsletter ApisGène est relayée pour informer les acteurs des filières sur les résultats des travaux de recherche.

Bien-être animal

Alors que 2023 s'annonçait comme une année décisive, avec la publication annoncée de 4 nouveaux textes régissant la protection des animaux en Europe, la Commission européenne n'a finalement publié qu'une proposition législative sur le transport. Alerte et vigilance !

Nos mobilisations face à l'enjeu réglementaire

Que ce soit auprès du Parlement Européen comme auprès du Ministère de l'Agriculture, La coopération laitière s'est investie tout au long de l'année pour défendre les pratiques vertueuses de l'élevage laitier français et promouvoir les actions engagées dans nos plans de filières laitières. Au fil de l'actualité et de la publication des avis scientifiques de l'EFSA, nous avons fourni à nos adhérents un décryptage des mesures européennes envisagées sur la protection animale et de leurs enjeux. Nous avons également apporté un éclairage technique sur le projet Care4Dairy qui vise l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques de bien-être animal en élevage laitier, commandé par la Commission européenne.



Intervention de Luc Verhaeghe au Parlement Européen le 31/03/2023

Nos implications dans les travaux interprofessionnels et de LCA

Dans le même temps, La coopération laitière a œuvré et apporté son expertise aux travaux des interprofessions bovine, caprine et ovine laitières, que ce soit dans le cadre de la construction ou du déploiement de démarches d'objectivation du bien-être animal (BoviWell en filière bovine et CMoubiene en filière petits ruminants), des concertations avec les associations de protection animale (engagées depuis 2017 au sein de l'ANICAP et depuis fin 2018 au sein du CNIEL), du comité de pilotage mis en place entre le CNIEL et INTERBEV sur la thématique des veaux laitiers, ou encore dans le suivi des études et projets de recherche ad hoc.

La Coopération laitière prend également une part active dans le groupe transversal de LCA pour porter la spécificité laitière au sein du réseau et échanger avec les autres filières. Elle est intervenue en tribune de la conférence « Idées reçues sur le bien-être des animaux d'élevage : place au débat » au SPACE 2023 réunissant une centaine de personnes.



Visite d'élevage dans le cadre de la concertation entre le CNIEL et les ONG de protection animale sur le logement des veaux laitiers

Notre proximité avec les coopératives adhérentes

Pour accompagner au mieux nos adhérents, notre fédération s'appuie sur son réseau « Infos BEA », leur permettant de bénéficier d'un suivi réactif des actualités en la matière. Elle relaie via ce canal sa lettre de veille mensuelle ainsi que les informations recueillies lors des événements auxquels elle participe (en 2023 : journées LIT Expert du LIT OUESTEREL, journée Natural Concept..).

Et parce qu'il est essentiel de bien connaître nos adhérents pour mieux les représenter, La coopération laitière a réalisé en 2023 un état des lieux des actions et engagements des coopératives sur le bien-être animal, en partenariat avec le BTPL, montrant leur implication active sur ce sujet. Cet état des lieux a été partagé en interne et valorisé auprès de la sphère médiatique et institutionnelle.



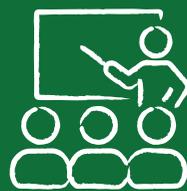
1. OBJECTIVER

Plus de 39%

des élevages bovins laitiers sociétaires évalués dans le cadre de la CBPE et du diagnostic BEA BoviWell, un an après son lancement

95%

des techniciens de coopératives laitières formés à BoviWell



2. FORMER

1 coop sur 2

a mis en place ou suivi des formations afférentes au BEA, pour leurs éleveurs sociétaires et/ou leurs techniciens

Plus de 10%

des coopératives sont en réflexion Formations principalement sur la prise en charge de la douleur lors de l'ébourgeonnage, que la méthode d'observation Signes de Vaches®, l'éthologie, etc.



3. ENGAGER

6 coop sur 10

ont défini des engagements en matière de BEA, parfois dans une approche de co-construction avec des parties prenantes, parmi lesquelles des ONG welfaristes, ou en rejoignant des collectifs, tel le LIT OUESTERE

Plus de 1/3

envisage de développer des projets sur le bien-être animal.

Qualité du lait

Pour l'application des trois accords interprofessionnels majeurs portant sur le paiement du lait, Germes & Cellules et Antibiotiques, La coopération laitière s'est mobilisée sur la déclinaison d'outils informatiques facilitant leurs déploiements par les coopératives. Par exemple de nouvelles fonctionnalités en Germes & Cellules, un nouvel InfoLabo complété d'une application pour smartphones. Autant de contributions opérationnelles positives s'inscrivant dans l'axe "Performance sanitaire de France Terre de lait".

Antibiotiques : de prochains nouveaux tests ?

La coopération laitière s'est inscrite aux côtés des collègues de l'interprofession pour lancer la nouvelle sélection **de tests officiels de détection des résidus d'antibiotiques dans les laits de vache, de chèvre et de brebis.**

Cette sélection engagée par le CNIEL sous l'égide de la DGAL, avec l'ANSES, et conjointement avec l'ANICAP et France Brebis Laitière a démarré début 2023.

Elle s'appuie sur une consultation préalable ouverte à toutes les coopératives adhérentes à l'été 2023 puis une restitution conclusive en août.

Le processus intègre des tests en laboratoires. Il se clôturera fin 2025 pour une mise en application au 1^{er} janvier 2026 après publication au JORF, contribuant à l'objectif du plan de filière : **zéro antibiotique dans le lait et les produits laitiers.**



Signes de qualité

En 2023, l'engagement de La coopération laitière au sein du CNIEL aura permis des avancées notables sur les outils au service de la qualité du lait. Les points clés en sont :

- **Succès de l'application au 1^{er} janvier 2023 du nouvel accord Germes & Cellules et de son outil informatique associé,** notamment la fiche de recours en ligne et la création d'un profil "technicien" répondant aux demandes des coopératives.
- **Confirmation de l'impact positif du déploiement des analyses systématiques de recherche en résidus d'antibiotiques** en lait de vache depuis 2020 avec réductions de 50% du taux national de positivité et de 45% des citernes positives détruites.
- **Bon déploiement de l'accord paiement** avec analyses systématiques en composition et taux cellulaires. **L'objectif de généralisation en 2025 sera atteint.**

Une démarche qualité filière adaptée à chaque filière laitière

L'ambition des acteurs des filières laitières est d'accompagner les producteurs dans une démarche de progrès et de promouvoir l'image de leur filière.

Poursuite du déploiement de la CBPE V2022 et du CMBPEC V2021

Pour tenir les engagements pris par la filière laitière dans la démarche de responsabilité sociétale France Terre de Lait, la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage (CBPE) version 2022 continue d'être déployée. Un premier bilan du déploiement est réalisé au 2nd semestre 2023 auprès des coopératives laitières. A partir de ces retours, La coopération laitière fait entendre la voix des coopératives pour que l'organisation autour de la nouvelle Charte puisse répondre à leurs besoins et en faciliter la gestion opérationnelle.

A l'instar de la CBPE, le Code Mutuel de Bonnes Pratiques en Élevage Caprin (CMBPEC) version 2021 continue d'être déployé. Début 2023, le guide des procédures du Code mutuel est mis à jour pour s'adapter au contexte actuel. Ce document, à destination des organismes parties prenantes de la démarche, a pour objectif d'expliquer les modalités d'adhésion au Code et les rôles de chacun dans le déploiement de la démarche.



Lancement du déploiement de la Charte lait de brebis France

Cette charte nationale, validée officiellement lors de l'Assemblée générale de France Brebis Laitière, le 29 avril 2022, a vu son contenu technique finalisé en 2023. Démarche volontaire et collective, elle a pour but de défendre et promouvoir les valeurs de la filière lait de brebis. Elle se décline en deux volets : dix engagements des éleveurs de brebis laitières et dix engagements des transformateurs coopératifs ou privés du lait de brebis. Le déploiement de deux volets est lancé début 2024 avec un objectif d'engager le maximum d'éleveurs et de transformateurs dans la démarche.



Laits différenciés : face à une demande qui fléchit

Les laits différenciés permettent d'offrir aux consommateurs des produits diversifiés et conformes à leurs attentes tout en créant de la valeur pour les acteurs de la filière. Dans un contexte économique de hausse des prix, ils sont confrontés à une baisse de la demande.

Déséquilibre offre-demande en agriculture biologique

Les représentants élus et opérationnels des coopératives laitières engagés en bio constituent le comité bio de La coopération laitière. Bruno MARTEL en est le Président. Réunis à quatre reprises en 2023 en visio-conférence, c'est un lieu d'échanges entre les coopératives laitières et d'élaboration des positions à porter dans les instances professionnelles et interprofessionnelles.

Les représentants coopératifs sont ainsi contributeurs assidus et force de propositions au sein de la Commission Bio du Cniel qui réunit les quatre collèges ainsi que la FNAB, Chambres d'Agriculture France, Biolait, le Synabio, le Synadis Bio, l'Agence Bio, FranceAgriMer, la DGPE et un représentant des interprofessions biologiques régionales. En 2023, de nombreux sujets sont abordés dont :

- L'éclairage des acteurs sur les volumes produits, la consommation et les marchés
- La demande d'un plan de sauvegarde aux pouvoirs publics pour soutenir la filière qui souffre d'un déficit offre-demande
- La poursuite des actions de communication engagées en 2022 avec pour objectif de relancer la consommation de produits laitiers biologiques. Le Cniel pilote deux campagnes co-financées par l'Union européenne sur trois ans (2022-2024) : une avec Interfel (Prenez en main la bio) et une avec le Danish Dairy Board (L'Europe s'engage pour la Bio, tout naturellement). Le Cniel déploie également la campagne de communication #BIOREFLEXE de l'Agence Bio en la déclinant sur les produits laitiers.
- La présentation des résultats de l'analyse des données du recensement agricole 2020 pour la production laitière biologique.

La coopération laitière s'appuie sur La Coopération Agricole, qui siège à la Commission Nationale de l'Agriculture Biologique (CNAB), pour porter les positions

sur les évolutions réglementaires qui peuvent concerner les trois filières laitières.

Sur sollicitation de l'Anicap, l'Institut de l'élevage lance une actualisation de l'étude sur la filière lait de chèvre biologique fin 2023. La coopération laitière participe au comité de pilotage de l'étude.

42% de la collecte de lait de vache biologique est réalisée par des coopératives. Au niveau national, la collecte de lait de vache biologique représente 5,5% de la collecte nationale en 2022.

Les AOP-IGP

Les sujets relatifs aux Appellations d'Origines Protégées (AOP) et aux Indications Géographiques Protégées (IGP) sont traités au sein du Conseil National des Appellations d'Origine Laitières (CNAOL). La France compte 51 AOP et 11 IGP laitières, représentant en 2022 d'une part 12,4% du lait de vache, 14% du lait de chèvre, 36,3% du lait de brebis et d'autre part 1% de la collecte de lait de vache. En 2022, les AOP affichent des volumes de vente en baisse alors que les IGP tirent leur épingle du jeu malgré le contexte économique délicat.



Segmentation : Montagne



Relance et redynamisation de l'Association Altitude qui porte le logo produit de montagne

Les acteurs des filières lait et porc ont décidé de relancer et de redynamiser l'association Altitude avec la marque « Produit de montagne ». Il apparaît aujourd'hui indispensable d'avoir un « véhicule collectif ».

Qu'est-ce que l'association Altitude ?

ALTITUDE est une Association Loi 1901 qui a été créée le 6 novembre 2003. Ses membres fondateurs sont la FNSEA, la FN Bovine, la FN Porcine (délégué à Asso Porc Montagne), le CNIEL, le Syndicat des eaux de source et des eaux minérales naturelles. L'objet de l'association est : « réunir, défendre et promouvoir sous un identifiant commun les produits de montagne. ». L'association porte la marque collective matérialisée par le logo : « Produit de Montagne », enregistrée à l'INPI le 29 avril 2005, n°04 3 315 649, accessible à tous les adhérents qui en respectent les règles.

Une nouvelle stratégie pour valoriser les produits laitiers de montagne : jouer collectif avec toutes les filières présentes en zones de montagne

La coopération laitière au sein du CNIEL et La Coopération Agricole plus largement au sein de toutes les filières ont été très actives pour soutenir cette démarche de redynamisation aux côtés de leurs différents partenaires. Le principe de faire une promotion collective du « panier de bien des produits de montagne » (sur plusieurs filières) aux côtés de leurs différents partenaires est aujourd'hui la stratégie privilégiée par La coopération laitière et La Coopération Agricole.

Enquête auprès des utilisateurs et une conférence de présentation au dernier Sommet de l'Elevage

La conférence organisée au Sommet de l'Elevage 2023 par l'association ALTITUDE « les produits de

montagne jouent collectif » a réuni une cinquantaine de personnes.

L'association ALTITUDE a lancé sur l'été 2023 une enquête auprès des entreprises de montagne et il ressort majoritairement des attentes sur la promotion collective. Ces retours ont nourri le conseil d'administration de l'association.

Les objectifs poursuivis par cette redynamisation à l'œuvre de l'association par ses membres sont :

- Une marque collective : « Produit de Montagne », accessible à tous les adhérents qui en respectent les règles ;
- Un code de déontologie appuyé sur deux piliers
 1. Le respect de la réglementation des mentions « produit de montagne » et « montagne » ;
 2. Un code de contrôle des règles du partage de la valeur-ajoutée, en particulier vers les agriculteurs ;
- Une politique de contrôle interne et suivi des adhérents maîtrisée par l'association et, à termes, supervisée par un organisme certificateur ;
- Une politique de promotion collective de la marque « produit de montagne » qui accompagne les efforts commerciaux des adhérents et des filières en veillant à ne pas venir en concurrence avec l'existant, AOP, IGP et marques d'entreprises, mais rechercher cohérence et complémentarité au bénéfice des opérateurs de la montagne.



Les filières laitières au cœur des enjeux environnementaux et climatiques

L'année 2023 se classe au deuxième rang des années les plus chaudes en France derrière 2022. Malgré une pluviométrie conforme à la normale, cette année est marquée par une alternance de périodes d'assèchement et de réhumidification des sols de façon opposée entre le nord et le sud de la France. Cela illustre une nouvelle fois les impacts des changements climatiques et l'importance d'agir dès maintenant pour les réduire.

Le climat, un enjeu majeur pour les filières laitières...

La coopération laitière, en partenariat avec le BTPL, a mené à l'été-automne 2023 une enquête auprès des coopératives laitières pour mieux connaître leurs actions et engagements sur les enjeux environnementaux et climatiques. L'analyse des résultats confirme et complète l'étude d'impact menée par le Cniel en 2022 et permet d'alimenter les contributions au niveau interprofessionnel et au sein de La Coopération Agricole.

Sur proposition de La coopération laitière, La Coopération Agricole réorganise la gouvernance interne sur la thématique Carbone en 2023. Une nouvelle instance est lancée le 13 octobre 2023 : le Carbon Experts, instance d'orientation de la stratégie Carbone LCA regroupant la direction transversale Eco², les sections métiers et une représentation des régions. Les représentants lait sont Christophe MIAULT (élu référent) et Anne-Sophie RUMIGNY—PASSAS (salariée référente). C'est dans ce cadre que la feuille de route LCA sur la décarbonation est élaborée. La Commission Carbone, renommée Carbon Lab, reste une instance de partage d'informations entre le réseau LCA et les coopératives agricoles et alimente le Carbon Experts. 2023 est aussi marquée par la fin du déploiement des Bons Diagnostics Carbone financés par France relance et pilotés par l'Ademe. La Coopération Agricole (ruminants lait et viande) a déployé cette mesure au sein du consortium avec Chambres d'Agriculture France et Eliance.

Une task-force décarbonation-climat est mise en place au Cniel en janvier 2023 pour définir les orientations politiques de la filière sur cet enjeu. Les représentants coopératifs sont Christophe MIAULT (élu référent) et Anne-Sophie RUMIGNY—PASSAS (salariée référente). Elle capitalise sur le déploiement depuis 2015 de la démarche Ferme laitière bas-carbone, qui accompagne les éleveurs laitiers dans la réduction de leur empreinte carbone, et propose les orientations pour les prochaines

années. C'est dans cette instance que les orientations sont prises pour élaborer la feuille de route de décarbonation demandée par le Ministère de l'Agriculture au secteur bovin et confié au Cniel (en partenariat avec Interbev). Un projet d'ampleur est lancé en 2023 : Methane 2030 qui doit en quatre ans de travaux, permettre de réduire les émissions de méthane entérique par une approche globale multidisciplinaire (ration, additifs, gestion du troupeau, génétique).

La filière caprine a élaboré CAP'CLIMAT, sa feuille de route pour son adaptation au changement climatique et l'atténuation de son impact. Pour cela, la filière s'appuie sur l'outil CAP'2ER, ou tout autre outil reconnu équivalent par l'Anicap, pour mesurer les impacts de l'élevage sur l'environnement en vue de développer un plan d'actions pour les réduire. Pour un déploiement national, depuis fin 2021, la réalisation d'un CAP'2ER niveau 1 ou 2 (ou équivalent) est requise pour adhérer au Code Mutuel de Bonnes Pratiques en Elevage caprin. Un projet Elevage Caprin Durable est également lancé depuis 2022 pour créer un observatoire (financé par le CASDAR et l'Anicap).

Quant à la filière lait de brebis, France Brebis Laitière est impliqué dans le programme LIFE Green Sheep (octobre 2020 – septembre 2025), projet multi-partenarial qui vise à lancer une démarche d'élevages ovins bas carbone dans cinq pays (dont la France). L'objectif est de réduire l'empreinte carbone de la viande ovine et du lait de brebis de 12% tout en assurant la durabilité des exploitations.

... qui n'éclipse pas les autres enjeux environnementaux

Dans un souci de cohérence, d'autres enjeux environnementaux sont travaillés collectivement. Par exemple, la filière bovine (Cniel/Interbev) lance un programme technique sur la biodiversité début 2024, programme élaboré après une phase de consultation des collègues du Cniel à laquelle La coopération laitière a contribué.

Valoriser les données de la filière laitière

Avec l'essor des outils numériques, de nombreuses bases de données recensent des informations sur le lait, les produits laitiers, les pratiques d'élevage et de transformation. Le nombre de sollicitations augmente fortement pour accéder à ces données.

La data : démystifier et construire un plan d'actions interprofessionnel

La multiplication des demandes d'accès aux données a poussé les représentants du Cniel à s'interroger sur la réponse à apporter de manière collective et a abouti à la création d'un groupe de travail dédié en 2020. Ce groupe est présidé par un représentant du collège coopératif. Un séminaire d'information et d'échange le 26 octobre 2022 a permis de clarifier ce qu'on entend par « données », d'identifier les enjeux, les bénéfices et les freins à la circulation des données.

Au printemps 2023, La coopération laitière, après avoir consulté son réseau, a fait part au Cniel des orientations souhaitées sur cette thématique. A partir des orientations consolidées pour la filière laitière et des apports du groupe de travail, La coopération laitière a fortement contribué à structurer et définir le plan d'actions interprofessionnel pour 2024. Il se décline de la manière suivante :

- Faire preuve de pédagogie, démystifier grâce à une plaquette synthétique d'information, un module de sensibilisation et de formation ;
- Proposer un cadre sécurisant et définir une politique en matière d'exploitation des données qui se décline en deux étapes :
 - La rédaction d'un document de type « Charte des bonnes pratiques pour la circulation des données sur le terrain » attendue pour la fin du premier semestre 2024 ;
 - La définition d'une politique de gestion des données pour les bases de données CAP'2ER, Infolabo et CBPE/Boviwell et une proposition d'architecture cible pour fin 2024, pour gérer les consentements et l'échange de données, de manière automatisée, numérisée, couplée à un modèle économique viable, pour chaque base de données et en lien avec la gouvernance des bases ;

- Valoriser les données au bénéfice des acteurs de la filière pour optimiser les performances technico-économiques et mettre en valeur des conditions de production, d'où la nécessité de standardiser les données ;

Standardiser les données de l'alimentation animale du troupeau bovin lait

Un projet d'envergure est lancé depuis 2021 dans le cadre de Numagri, association multi-partenaire dont l'objectif est de valoriser les différentes données générées dans les filières. Le premier travail engagé par le Cniel, aux côtés de AgData-Hub et GS1 France, concerne la standardisation des données d'alimentation animale du troupeau bovin laitier. L'objectif est de construire un langage commun et adopter des standards partagés pour favoriser la création de valeur et répondre aux attentes des acteurs de l'agriculture, des filières et des consommateurs. Le document de cadrage du cas d'usage de la filière laitière est publié en janvier 2023. Le travail de standardisation débute en 2023 sous un pilotage de GS1 France et associant les acteurs concernés dont le Cniel et ses collègues, La Coopération Agricole Nutrition animale, le Snia et l'AFCA-CIAL. En concertation avec le groupe de standardisation, GS1 France organise le 18 janvier 2024 un webinar d'information plus large pour présenter l'état d'avancement du projet aux professionnels des filières. Le travail se poursuit en 2024.



Attractivité & renouvellement

En 2023, le baromètre économique des coopératives laitières révèle une intégration significative de 620 nouveaux producteurs, dont 88% sont des jeunes et 16% issus d'exploitations nouvellement adhérentes à une coopérative. Cette dynamique contribue à renforcer le tissu économique des exploitations laitières. Le renouvellement des générations et l'attractivité des métiers sont au cœur des préoccupations de La coopération laitière, du Cniel et de la Coopération Agricole.

Livret jeunes : un outil au service de nos adhérents

En novembre 2022, une journée dédiée aux jeunes a été organisée sur le thème 'Nouveaux installés en coopérative', débouchant sur la création d'un livret jeunes. L'objectif est de fournir des exemples d'initiatives concrètes mises en place pour faciliter les réflexions au sein des coopératives laitières sur la thématique des installations et des transmissions.



Atelier sur le renouvellement des actifs agricoles

Un atelier sur le renouvellement des actifs agricoles a été conduit lors des dernières Journées laitières. L'objectif était de présenter les initiatives mises en place au sein de la coopération laitière, en établissant des liens avec les travaux réalisés au niveau du CNIEL et de La Coopération Agricole.



Organisation d'une journée de travail « Journée jeunes »

Le 16 novembre s'est tenue une journée d'échanges sur le thème de l'attractivité et du renouvellement dans les coopératives laitières « Quels accompagnements financiers et fiscaux pour favoriser l'installation des jeunes et améliorer leur accompagnement dans les coopératives laitières ? ».

Cette journée a rassemblé 29 participants, parmi lesquels figuraient 16 jeunes, des élus et des responsables du secteur amont. Le Crédit Agricole et le CerFrance, sont intervenus pour partager leurs expertises sur les questions du financement et de la fiscalité. Ces présentations ont suscité des discussions dynamiques, soulignant l'importance de trouver un équilibre entre les aspects financiers et fiscaux pour encourager l'engagement des jeunes dans le secteur du lait. La journée a également été marquée par des partages d'expériences mettant en lumière les défis financiers auxquels les jeunes font face. En outre, des ateliers ont été organisés pour réfléchir à de nouveaux leviers susceptibles de soutenir les coopératives. Cette journée a abouti à plusieurs propositions concrètes en faveur du renouvellement et de l'attractivité des coopératives laitières.

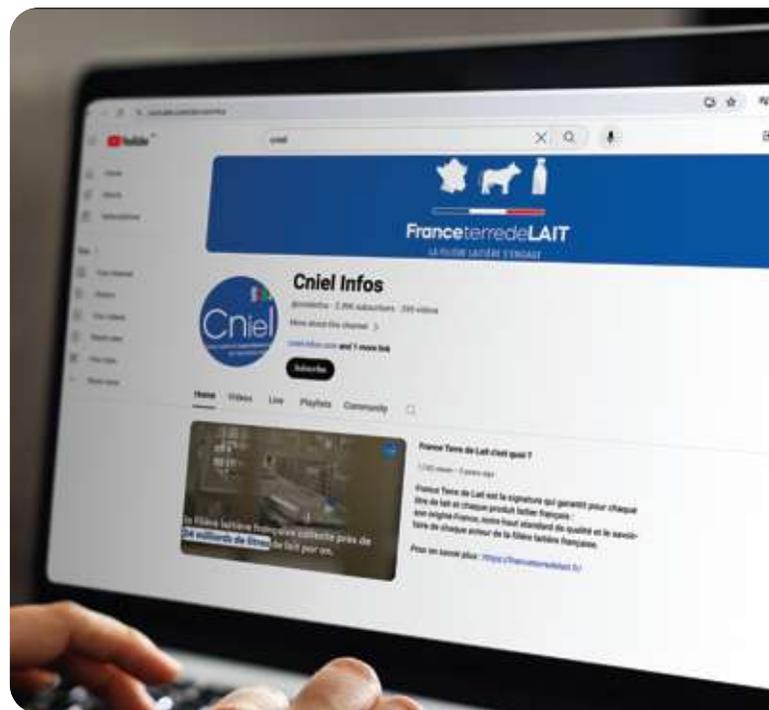
Task-Force attractivité du Cniel : un groupe de travail interprofessionnel sous la présidence de Pascal Le Brun

Le Cniel a mis en place une task force dédiée à l'attractivité et au renouvellement des actifs en janvier 2023. Trois groupes de travail ont été constitués :

- GT1 axé sur l'orientation et la formation,
- GT2 axé sur l'installation et la transmission,
- GT3 axé sur la transition de l'adaptation face au changement climatique.

Depuis sa création, la task-force s'attache à recenser l'ensemble des outils et des actions créés en faveur de cet enjeu. Elle a par ailleurs contribué par des propositions concrètes lors de la consultation sur le Projet de Loi d'Orientations Agricoles.

En parallèle, le Cniel a lancé de nouvelles vidéos diffusées sur la chaîne YouTube, abordant les métiers liés au domaine laitier, et a collaboré avec la DGER pour créer une plateforme dédiée au fonctionnement des exploitations laitières, destinée aux étudiants en Bac Pro.



La Coopération Agricole : opération « A la rencontre des jeunes... »

La Coopération Agricole a organisé un tour de France comprenant cinq rencontres afin d'initier un débat avec la jeune génération. L'objectif de ces rassemblements est d'assurer le renouvellement des générations et de renforcer l'attractivité des métiers.

Environ 800 participants, qu'ils soient citoyens ou professionnels de l'agriculture et de l'alimentation, ont pris part à ces débats. Ces échanges ont favorisé des discussions constructives et ouvertes sur les enjeux liés à l'agriculture et à l'alimentation pour l'avenir en France.

Recherche laitière

La coopération laitière est investie dans la commission Recherche du CNIEL présidée par Olivier Cousin (Sodiaal), au bénéfice d'une recherche pré-compétitive d'intérêt filière tournée vers les orientations prospectives de France laitière 2030. Les webinaires et journées thématiques scientifiques du CNIEL, relayés par La coopération agricole laitière, en assurent une diffusion aux coopératives.

Une stratégie de recherche

Les **directions R&D des coopératives** laitières sont engagées dans la commission recherche aux côtés des équipes scientifiques du CNIEL et des collègues pour lancer des **projets de recherche précompétitive d'intérêt de filière**.

Les collaborations avec les structures de recherche et académiques contribuent à l'attractivité des métiers du lait.

La feuille de route 2023-2025 intègre les enjeux à relayer dans les projets de recherche :

- **Impact du dérèglement climatique sur la « qualité » du lait**
- **Place des produits laitiers dans un contexte de politiques de transition écologique**
- **Sécurité sanitaire du consommateur**
- **Compétitivité de la filière**

Les services « Recherche » des coopératives sont associés à ces projets de recherche conduits dans trois domaines majeurs :

- **Sécurité sanitaire** : une douzaine de programmes de recherche sont engagés. Leurs champs de recherche couvrent la maîtrise des contaminants biologiques et chimiques ainsi que l'appréciation quantitative des risques (AQR).
- **Nutrition et santé** : une dizaine de projets de recherche contribuent à montrer l'essentialité du lait et des produits laitiers et leurs bénéfices santé à tous les âges de la vie. Ils portent sur matières grasses laitières et développement cognitif, sur



produits laitiers et maladies chroniques avec leurs effets protecteurs, et sur une alimentation durable.

- **Sciences et technologies** : les recherches sont axées sur les constituants laitiers, procédés et flores technologiques. Une quinzaine d'actions de recherche sont engagées avec une orientation intégrant la réduction des consommations d'énergie et d'eau.

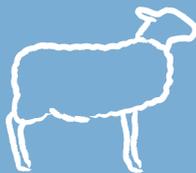
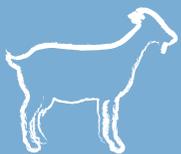
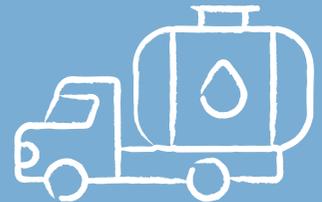
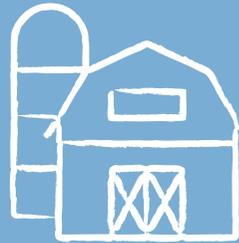
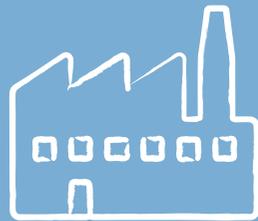
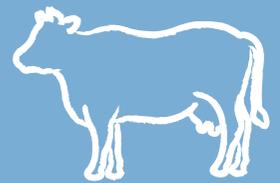


Le Sommet mondial du Lait se tiendra à Paris en octobre 2024. Ce sera une opportunité pour valoriser les travaux de recherche conduits avec l'appui du CNIEL. Les coopératives laitières y auront apporté leurs visions et leurs expertises.

la coopération
laitière

**Une section laitière forte
au service de ses adhérents.**





LA COOPÉRATION AGRICOLE LAITIÈRE



42 Rue de Châteaudun 75009 Paris

01 49 70 72 90

lait@lacoopagri.coop

cooperatives-laitieres.coop

